

Hebdo Canada



Volume 8, N° 20
(Hebdomadaire)

le 14 mai 1980

Ottawa, Canada

La SEE se tient prête à relever les défis futurs	1
Ouverture d'une ambassade canadienne en Équateur	3
Bourses de recherche du CRSNG	3
Conférence des premiers ministres des provinces de l'Ouest	3
Nomination de Canadiens à la CCIC ..	3
Crédit d'impôt à l'emploi	3
Exposition de photographies anciennes de villes canadiennes	4
Bel avenir pour le pétrole lourd de la Saskatchewan	4
Le filtre à barrière liquide, contre les polluants toxiques de l'air	5
Malloch Dome, station météorologique la plus septentrionale du monde	5
Six Canadiens reçus au Temple de la renommée	6
Indemnisation des victimes d'actes criminels	6
Le Gower-mobile sur nos routes?	6
Mises en chantier en 1979	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

La SEE se tient prête à relever les défis futurs

Dans l'ensemble, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a connu un rendement élevé en 1979 malgré une hausse croissante de la concurrence internationale et une conjoncture économique plutôt défavorable. Mais les exportateurs canadiens devront "conjuguer leurs efforts" pour maintenir, en 1980, les niveaux atteints en 1979. C'est ce qui ressort du Rapport du président de la SEE, M. Sylvain Cloutier. Voici des extraits de ce rapport publié dans le Rapport annuel de 1979 de la SEE.

...Les opérations d'exportation appuyées par les arrangements financiers auxquels la SEE a participé, en 1979, par le truchement de ses services de prêts, d'assurances et de garanties, ont atteint \$3,7 milliards. En effet, les services d'assurances de la Société ont facilité la vente de biens d'équipement et de services canadiens d'une valeur nette de \$1,6 milliard. (Par ailleurs, \$0,4 milliard supplémentaire a été financé et assuré.) Les opérations de prêts — lignes de crédit non comprises — se sont élevées à \$2,1 milliards en 1979. Tous les emprunts con-

tractés en 1979 pour financer les opérations de prêts de la SEE ont été souscrits par la Société elle-même, sur les marchés monétaires et financiers, tant au niveau national qu'international. En 1979, les bénéfices nets ont été de l'ordre de \$42,2 millions, soit une augmentation de \$10,5 millions par rapport à 1978...

Favoriser les activités commerciales

Les lignes de crédit constituent toujours, pour la Société, un important mécanisme financier visant à favoriser de nouvelles activités commerciales dans des pays sol-



Le 27 mars dernier a eu lieu la signature d'un accord de financement pour la vente à Yemen Airways de deux avions Dash-7, par la compagnie De Havilland Aircraft of Canada Ltd. Assistés à la cérémonie (dans l'ordre habituel): MM. A. Kirby, conseiller juridique de Yemen Airways, W. Craig, directeur du financement des ventes chez De Havilland, A.S.A. Karim, vice-président de Yemen Airways, R. Van Adel, directeur adjoint de la région du Moyen-Orient, Sylvain Cloutier, président de la SEE, G.R. Smith, directeur de la région du Moyen-Orient, J. Arès, vice-président, division des services financiers, S.A. Gillies, secrétaire de la Société. Yemen Airways est la compagnie aérienne nationale du Yemen (Yemen du Nord).

*C'était cette semaine...
Une loi prévoyant la création d'un Conseil des sciences du Canada recevait l'assentiment royal le 12 mai 1966.*

vables susceptibles d'avoir recours aux biens d'équipement et aux services canadiens. Grâce à ce mécanisme, le pays étranger sait qu'il pourra se prévaloir du financement de la SEE pour des exportations en provenance du Canada, selon des modalités de remboursement prédéterminées. Fait sans précédent, en 1979, la Société a signé une ligne de crédit de \$2 milliards avec la République populaire de Chine, pour une durée de cinq ans. A la fin de l'année, sept lignes de crédit étaient en place, soit \$4,5 milliards en tout...

[Ont une] grande participation, dans les montages financiers de la SEE, les banques à charte et autres institutions financières canadiennes. En 1979, la participation des banques commerciales a dépassé \$624 millions, dont près de \$252 millions en participations et prêts garantis, et près de \$372 millions en prêts conjoints et financements parallèles, sans recours contre la SEE ni garantie de sa part... La SEE et le milieu bancaire canadien sont tous deux désireux d'apporter un appui financier aux exportateurs canadiens, et la mise en commun des ressources et services nécessaires assure la disponibilité de cet appui.

Les services d'assurances de la Société jouent un rôle important pour faciliter le financement requis par les exportations. En fournissant des assurances-crédits et des garanties connexes, la SEE permet aux exportateurs canadiens d'évoluer sur la scène internationale avec moins de risques et sans empiéter sur leur ligne de crédit, au Canada. Les services d'assurances de plus de \$1,6 milliard fournis en 1979 témoignent de l'importance que revêtent de tels services. Ce chiffre est inférieur au niveau exceptionnellement élevé de \$2,5 milliards atteint en 1978, qui comprenait alors un projet de plus de \$1 milliard de Bell Canada en Arabie Saoudite. Il traduit cependant un taux de croissance soutenu par rapport au volume élevé de \$1,3 milliard réalisé en 1977. Par ailleurs, près de \$430 millions additionnels d'assurances ont été délivrés, en 1979, dans le cadre d'opérations également financées par la SEE, ce qui illustre l'ampleur des montages financiers par lesquels la SEE protège et le financement, et les risques.

...En 1976, la Société a commencé à financer une partie de ses versements en empruntant sur les marchés financiers, publics et privés. En 1978 et 1979, elle a comblé tous ses besoins de trésorerie de cette façon: \$298 millions en 1978 et



Lessiveur en vrac de 50 tonnes, à revêtement en acier inoxydable, prêt à être chargé au poste pour navires rouliers du port de Montréal. Ce lessiveur, fabriqué par Horton/CBI, de Fort Erie (Ont.), est exporté par H.A. Simons (Overseas) Ltd. dans le cadre de l'aménagement d'une grande usine de pâte au sulfite à Ruzemberok (Tchécoslovaquie). Le projet de \$300 millions a été financé par des prêts de \$218 millions de la SEE et de \$80 millions d'un pool de banques canadiennes ayant la Banque de Montréal comme chef de file.

\$576 millions en 1979, soit \$1,3 milliard en tout, depuis 1976.

Du fait qu'elle peut choisir le moment et le marché les plus appropriés pour ses placements, la Société est en mesure d'obtenir les frais d'emprunt les plus bas possible, notamment à l'étranger. On peut donc dire que les modes d'emprunt de la Société se comparent très favorablement à ceux pratiqués par les années passées, alors qu'elle empruntait à l'État.

Rendement des exportations

Même si, monétairement parlant, les exportations canadiennes ont connu un rendement satisfaisant en 1979, leur croissance en termes de volume s'est maintenue à la baisse, et ce, pour plusieurs raisons. Il y a, tout d'abord, le ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés, lesquels constituent nos principaux marchés. Depuis 1974, c'est-à-dire depuis que l'on a commencé à ressentir les effets de la hausse du prix du pétrole provenant des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le taux de

croissance moyen traditionnel a presque diminué de moitié. De plus, la croissance du commerce mondial a baissé lorsque les pays importateurs de pétrole ont cherché à réduire le déficit de leur balance des paiements causé par la hausse du coût de l'énergie.

Ce qui est cependant plus grave pour le Canada, c'est qu'il ait continué à voir se rétrécir sa part relative du commerce mondial, qui est passée de 5 p. cent en 1975 à 3,9 p. cent en 1979. Ici encore, cela s'explique par la baisse de la demande sur nos marchés traditionnels et par l'âpre concurrence qui se manifeste sur les nouveaux marchés, notamment dans les pays de l'OPEP.

Il ne semble pas que l'on puisse s'attendre, en 1980, à une amélioration de la conjoncture économique mondiale. Dans l'ensemble, le taux de croissance du PNB des pays de l'OCDE devrait ralentir à moins de 1 p. cent, contre près de 3 p. cent en 1979. Aux États-Unis, qui absorbent environ 70 p. cent des exportations canadiennes, les perspectives de croissance économique soutenue sont fort incertaines. Quant au volume des exportations pour les pays de l'OCDE, l'ensemble du commerce mondial pourrait ne croître que de 3 p. cent, par rapport à 5 p. cent en 1979, à cause d'un ralentissement du taux de croissance dans chacun de ces pays et d'un fléchissement de la demande de la part des pays en développement, non producteurs de pétrole.

Les exportateurs canadiens devront conjuguer leurs efforts, ne fût-ce que pour maintenir, en termes réels, les niveaux atteints en 1979. La récession que connaîtront les États-Unis pourrait entraîner une baisse de notre volume d'exportation vers ce pays. On devrait assister à une hausse des exportations canadiennes vers les autres pays; mais là encore, compte tenu de l'accroissement prévu des exportations d'autres pays concurrents orientés vers les marchés étrangers et de la croissance limitée du marché, ce sera un réel défi que de dépasser, en 1980, la croissance de 24 p. cent en dollars actuels atteinte en 1979. Il faudra aussi compter avec un ralentissement éventuel du processus décisionnel dans les projets de grande envergure. Il s'ensuivra une baisse de la demande générale pour les exportations de biens d'équipement essentiels qui engendrent des emplois et pour les produits de la technologie de pointe, deux secteurs qui ont d'importantes retombées

(suite à la page 8)

Ouverture d'une ambassade canadienne en Équateur

Le Canada rouvre son ambassade en Équateur fermée depuis dix ans par suite de mesures d'austérité, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et du Pacte andin, l'Équateur joue un rôle de plus en plus actif et important dans les affaires de l'hémisphère et du monde.

Pour le Canada, l'Équateur est le septième marché d'exportation en Amérique latine (en 1979, les exportations canadiennes de papier journal, produits du papier, amiante, acier et matériel de télécommunication se sont chiffrées à \$49 millions). En retour, l'Équateur a fourni au Canada, en 1979, d'importantes quantités de café, de bananes, de cacao et d'autres produits (importations de l'ordre de \$57,7 millions).

La politique économique actuelle de l'Équateur prévoit un important programme d'investissements et de développement industriel qui favorisera grandement l'épanouissement de la coopération commerciale et économique entre les deux pays. La réouverture de l'ambassade du Canada à Quito contribuera à cette évolution et permettra de rendre de meilleurs services consulaires et autres aux résidents et aux visiteurs canadiens se rendant en Équateur, ainsi qu'aux citoyens de l'Équateur qui visitent le Canada.

Bourses de recherche du CRSNG

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) offre de nouvelles bourses de recherche d'été à des étudiants canadiens (ou immigrants reçus) du premier cycle, inscrits à un programme de baccalauréat avec spécialisation dans les sciences naturelles ou dans le génie.

Le but de ces bourses (d'un montant mensuel de \$550) est de fournir aux étudiants l'occasion d'acquérir de l'expérience dans la recherche en participant à un programme de recherche, dans l'université canadienne de leur choix.

Dans le cadre du premier concours pour l'obtention de ces bourses, le CRSNG a octroyé 1 000 bourses, représentant plus de 2 millions au total, pour des stages qui prendront place cet été dans 49 universités.

Conférence des premiers ministres des provinces de l'Ouest

Unité nationale et réforme constitutionnelle étaient à l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest, tenue à Lethbridge les 22 et 23 avril. MM. Bill Bennett (Colombie-Britannique), Peter Lougheed (Alberta), Allan Blakeney (Saskatchewan) et Sterling Lyon (Manitoba) ont également discuté du transport des céréales et des répercussions régionales de la hausse des taux de l'intérêt.

Dans une interview télévisée à laquelle les quatre premiers ministres ont pris part la veille de leur réunion, MM. Lougheed et Blakeney ont affirmé que leurs provin-

ces désiraient une décentralisation des pouvoirs politiques et économiques. Il est important, a dit M. Blakeney, que les Québécois réalisent que le fait de voter *Non* au référendum ne signifiera pas le *statu quo* au Canada. "Non seulement nous désirons la réforme constitutionnelle mais, du moins en ce qui nous concerne, nous l'exigeons", a déclaré M. Blakeney, ajoutant que la réforme exige des compromis. Il est important que les Québécois et les Canadiens de l'Ouest ne se laissent pas entraîner dans des positions extrêmes, telles que le séparatisme intransigeant.

À l'issue de la réunion, les quatre premiers ministres ont émis une déclaration commune dans laquelle ils condamnent les taux élevés de l'intérêt qui pressurent beaucoup de Canadiens et qu'ils qualifient d'injustes et d'inacceptables. Ils demandent d'autre part au gouvernement fédéral de prendre les décisions qui s'imposent pour mettre en valeur le port de Prince-Rupert. Ils lui demandent aussi d'honorer l'engagement, pris l'été dernier par le gouvernement précédent avec un groupe de six entreprises céréalières, de construire un terminus à Prince-Rupert (Colombie-Britannique).

Nomination de Canadiens à la CCIC

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a nommé trois Canadiens au sein de la Commission consultative de l'industrie du charbon (CCIC). Il s'agit de: M. R.C. Gilmore, vice-président (Commercialisation et Ventes) de CP Rail, dont le siège est à Montréal; M. J.H. Morrish, président et chef de la direction de la société Les Charbons Fording Limitée, de Calgary, et M. Milan Nastich, président désigné de l'Hydro-Ontario, de Toronto.

La Commission comprend 33 membres en tout, choisis pour représenter les 12 pays membres de l'AIE et en raison du poste élevé qu'ils occupent dans l'industrie de la production, du commerce, du transport et de l'utilisation du charbon.

La CCIC a été créée à la suite de la réunion ministérielle de l'AIE qui s'est tenue l'an dernier, et au cours de laquelle le Canada s'est joint à d'autres pays membres de l'Agence pour adopter les principes d'action de l'AIE relatifs au charbon et les modalités d'étude des politiques houillères des pays de l'AIE. L'Agence espère, en outre, que la création de la nouvelle Commission facilitera l'accroissement de la consommation, de la production et du commerce du charbon, élément essentiel de la réduction de notre dépendance actuelle envers le pétrole importé.

La politique de la Coal Association of Canada, qui représente presque tous les organismes oeuvrant dans le domaine du charbon au Canada, a adopté les principes de l'AIE relatifs au charbon, dans la mesure où ils s'appliquent à la situation au Canada.

Crédit d'impôt à l'emploi

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a présenté à la Chambre des communes un avis de motion des voies et moyens dans lequel il annonce l'intention du gouvernement de prolonger la durée du Programme de crédit d'impôt à l'emploi du 15 avril 1980 au 31 mars 1981.

Ce programme permet aux employeurs d'embaucher des travailleurs admissibles, en sus de leur effectif normal, et d'accumuler ainsi des crédits d'impôt de \$1,50, \$1,75 ou \$2 l'heure, selon la région, pour chaque emploi créé, jusqu'à concurrence de 52 semaines.

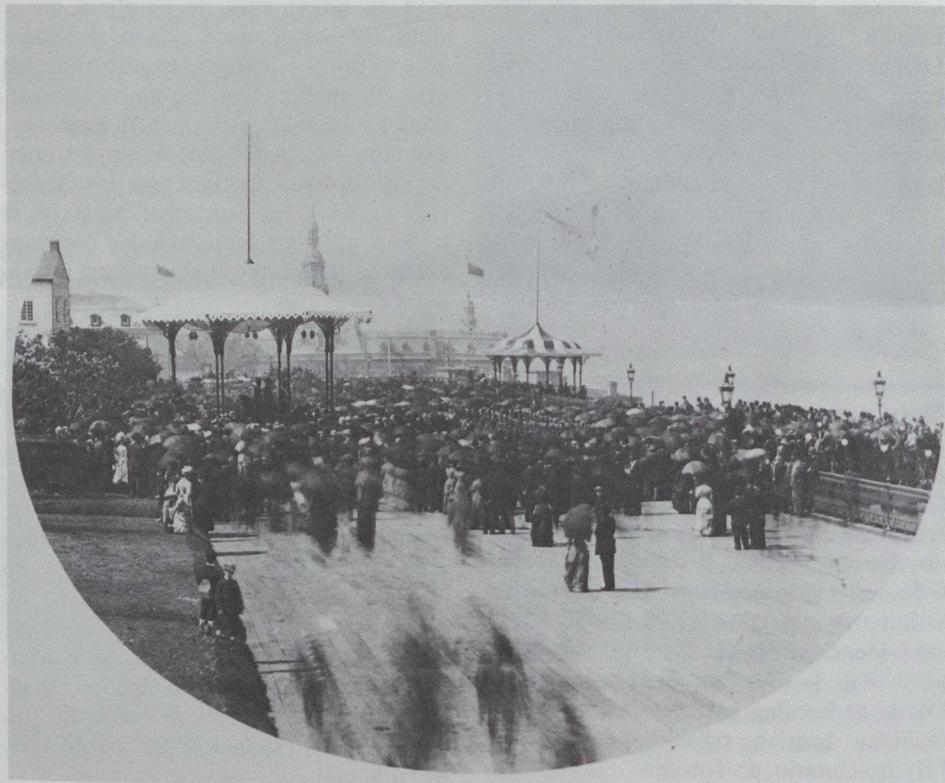
M. Axworthy a fait remarquer que le Programme, venu à échéance le 31 mars 1980, a atteint son objectif qui était de créer 50 000 emplois durant l'année financière. Depuis l'entrée en vigueur du Programme en mars 1978, l'adhésion de 25 000 employeurs a permis la création de 67 000 emplois.

Exposition de photographies anciennes de villes canadiennes

La fonction documentaire de la photographie est illustrée dans une exposition montée à Ottawa par les Archives publiques du Canada, et qu'inaugurait, le 22

avril, le président de l'Académie royale des arts du Canada, M. John C. Parkin.

L'Exposition, intitulée *Espaces urbains: photographies historiques de la*



Inauguration de la terrasse Dufferin à Québec (1879).

croissance urbaine au Canada vers 1850-1900, met en relief des photographies de sept grandes villes canadiennes (Victoria, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, et Halifax) au tout début de leur expansion. Elle comprend plus de 200 oeuvres rares et originales, réalisées par des photographes réputés tels que W.J. Topley, W. Notman, et Samuel McLaughlin. On y retrouve notamment une immense vue panoramique de Toronto en 1856, de même que le plus ancien daguerréotype connu d'une ville canadienne: une vue de Montréal en 1852.

“L'Exposition est destinée à montrer la fonction documentaire de la photographie au moment où les photographes ont commencé à s'intéresser à l'expansion urbaine; les oeuvres y sont regroupées par catégories, selon qu'il s'agit de vues panoramiques, de scènes de rues ou de gros plans, afin de faciliter les comparaisons entre les images”, déclare Mme Lilly Koltun, coordonnatrice de l'Exposition et archiviste à la Collection nationale de photographies. “Mais, pour quiconque étudie l'urbanisme, ajoute-t-elle, ces photographies donnent également des renseignements très importants sur l'attitude des contemporains témoins de cette expansion. Dans ces photographies, les villes sont à la fois réelles et idéalisées.”

L'Exposition sera ouverte jusqu'au 8 juillet.

Archives publiques du Canada

Bel avenir pour le pétrole lourd de la Saskatchewan

Le pétrole lourd, abondant dans le centre-ouest de la Saskatchewan, devrait attirer pendant les années 80 des milliards de dollars d'investissements.

“D'ici la dernière moitié des années 80, à moins que nous soyons tous dans l'erreur, il y aura une très importante hausse dans la production du pétrole en Saskatchewan, et cette hausse proviendra en grande partie du pétrole lourd”, a déclaré le ministre des Ressources minérales de la Saskatchewan, M. Jack Messer, au cours d'une interview.

Installations pratiques

Les gisements pétrolifères nécessiteront l'installation de milliers d'injecteurs qui pousseront la vapeur sous la terre pour faire monter le pétrole. Une fois extrait, le pétrole serait transformé et prêt à être raffiné par des installations qui coûtent plus de \$1 milliard chacune et qui produi-

sent 100 000 barils par jour.

L'installation de ces systèmes, dit M. Messer, pourrait être accélérée considérablement si les études prouvent qu'il est économiquement viable d'utiliser des transformateurs mobiles d'une capacité de 5 000 barils par jour.

De toute façon, dit M. Messer, l'avenir du pétrole lourd en Saskatchewan semble assuré.

Bien que la Saskatchewan assure encore de 10 à 15 p. cent du pétrole canadien, la production est d'un tiers inférieure à ce qu'elle était à la fin des années 60. Elle est actuellement d'environ 9,5 millions de mètres cube par année, soit 60 millions de barils.

Les industriels bienvenus

Une loi provinciale rétroactive a assuré à l'industrie un cadre plus solide à l'intérieur duquel elle peut fonctionner.

Maintenant, dit M. Messer, “les industriels, je crois, savent qu'ils sont les bienvenus; ils profitent des ressources qui sont ici, à l'intérieur des directives de la Province.

Les activités de l'industrie, a-t-il ajouté, ne se limitent pas au pétrole lourd. Dans le sud, Shell et Dome creusent pour tenter de découvrir des formations profondes de pétrole conventionnel. “Je ne peux pas dire qu'ils ont eu un succès réel, mais ils persistent, par conséquent cela indique sans doute qu'ils sont assurés qu'à un moment donné les recherches donneront des résultats.”

M. Messer a fait remarquer que la Saskatchewan fournit la plus grande partie des exportations de pétrole du Canada, le pétrole léger de l'Alberta étant réservé à l'usage domestique et le pétrole lourd de la Saskatchewan ne pouvant être accepté par la plupart des raffineries canadiennes.

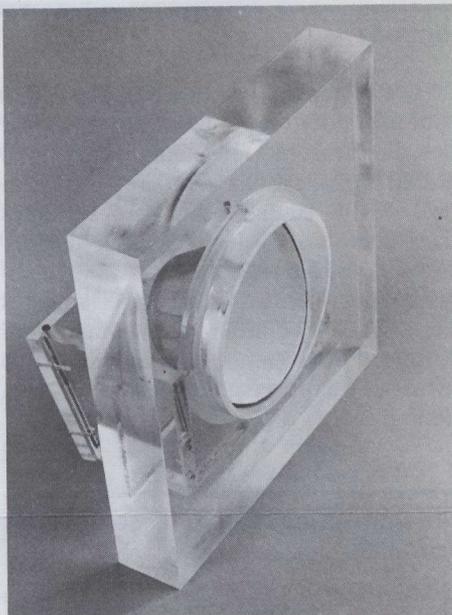
Le filtre à barrière liquide, contre les polluants toxiques de l'air

En cas de catastrophe nucléaire, civile ou militaire, la population pourrait se protéger en utilisant un système de filtration de l'air tout à fait nouveau, mis au point par une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke (Québec).

L'équipe est composée de M. Wolf Seufert et de Mme France Bessette, professeurs au département de biophysique de la faculté de médecine, de M. Gérard Lachiver, professeur au collège d'enseignement général et professionnel de Sherbrooke et de M. Henri Merdy, professeur à l'Université de Provence, à Marseille.

Le filtre a la forme d'un masque de protection individuelle contre les polluants particuliers extrêmement toxiques; toutefois, il pourrait, éventuellement, avoir des utilisations industrielles ou commerciales.

Comme son nom l'indique, le filtre contient une barrière liquide, pour laquelle on utilise un liquide de la famille des perfluorocarbures, dont l'une des



Nouveau système de filtration de l'air.

principales caractéristiques est le pouvoir de dissolution des gaz.

En cas de catastrophe

Dans le cas où un gaz pollué, par exemple

l'air et les particules dont il est chargé, entre dans le filtre, les gaz se dissolvent si facilement dans le perfluorocarbure qu'on peut, en effet, respirer à travers une couche de ce liquide. Tandis que le gaz ressort, les particules polluantes restent prisonnières.

Le filtre à barrière liquide serait d'une grande nécessité si une guerre nucléaire devait éclater ou lors d'une catastrophe nucléaire dans le secteur civil, mais, plus généralement, dans toutes les situations où un matériel de grande toxicité est dégagé dans l'atmosphère.

D'un coût relativement peu élevé, le filtre à barrière liquide est dessiné pour durer 30 minutes, mais il pourrait, en y ajoutant plus de liquide, être efficace de deux à trois heures.

Il faut noter que les perfluorocarbures sont absolument non toxiques et ne doivent pas être confondus avec les chloro-fluorocarbures récemment bannis qui servaient de gaz propulseurs dans les cannettes d'aérosol.

D'après un article de Nicole Poulin publié dans *Liaison* (vol. 14, n. 28), publication de l'Université de Sherbrooke.

Malloch Dome, station météorologique la plus septentrionale du monde

La station météorologique située dans la région la plus septentrionale du globe fonctionne à l'heure actuelle dans l'Arctique canadien. Installée par la TransCanada Pipelines à Malloch Dome, elle est reliée au satellite américain GOES, satellite géostationnaire opérationnel destiné à l'étude de l'environnement.

Cette station inhabitée se trouve à la limite de portée du satellite en raison de la courbure terrestre. En orbite au-dessus de l'équateur, le satellite se trouve à une altitude de 35 800 kilomètres. Sa trajectoire orbitale et sa vitesse correspondent à la vitesse de rotation de la terre, ce qui en fait un satellite géostationnaire.

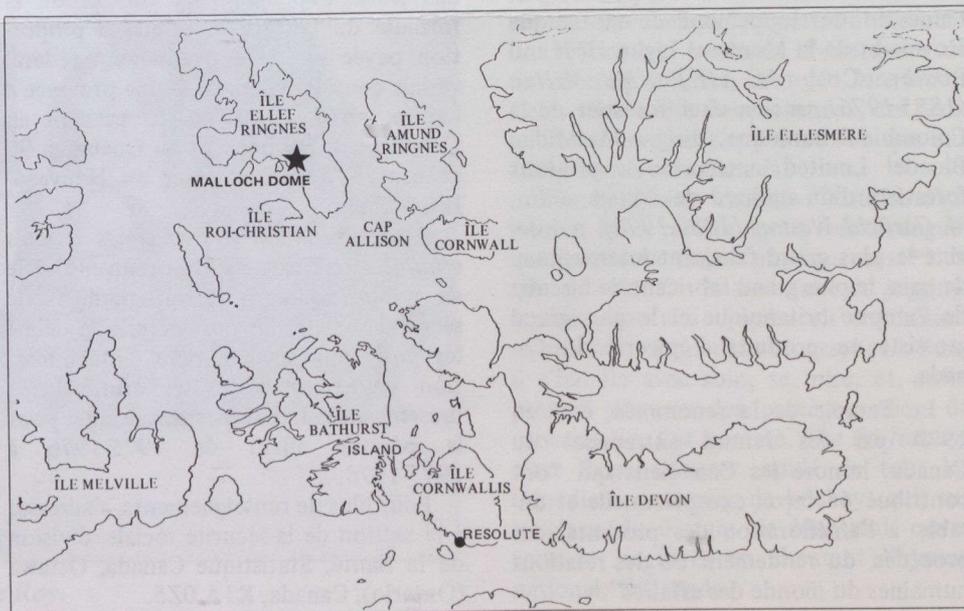
TransCanada Pipelines a construit la station afin de permettre la conception et l'exploitation d'une installation portuaire de gaz naturel liquéfié prévue dans l'île Ellef Ringnes. La conception de l'installation portuaire et l'établissement de normes de sécurité en matière de navigation (accès au port et mouillage) nécessitent une accumulation de données météorologiques portant sur 20 ans.

La station météorologique de TransCanada permet de mesurer la direction des vents ainsi que la température; elle

diffuse ces renseignements toutes les trois heures. Les données, captées par le satellite, sont alors transmises à un terminal récepteur situé à Wallops Island, dans l'État américain de la Virginie, pour être ensuite communiquées par ordinateur à Washington et au *Atmospheric Environment Services* (AES) à Downsview, en

banlieue de Toronto (Ontario).

L'AES enregistre les données et les transmet au Centre de prévisions météorologiques de l'Arctique (Arctic Weather Forecasting) à Edmonton. Les renseignements provenant de cette station ainsi que d'autres stations habitées à Mould Bay, Eureka et Resolute permettent d'établir des prévisions météorologiques pour l'Arctique.



Six Canadiens reçus au Temple de la renommée

Ingéniosité, dynamisme et persévérance: autant de conditions préalables à toute réussite, qui caractérisent les carrières des six hommes d'affaires choisis par les Jeunes entreprises du Canada pour faire partie de leur Temple de la renommée de l'entreprise canadienne.

L'intronisation des lauréats a couronné un dîner, qui a eu lieu le 8 avril à Toronto. Cet événement était le clou du deuxième colloque des chefs de file de l'entreprise canadienne parrainé par les Jeunes entreprises du Canada.

L'un des lauréats, *M. Frank McMahon*, fondateur de la première compagnie d'exploration entièrement canadienne, Pacific Petroleum Ltd., vit encore. Les cinq autres élus sont, par ordre alphabétique: *M. Alphonse Desjardins (1854-1920)*, dont la clairvoyance et le pouvoir d'entraînement permirent de fonder le mouvement des Caisses populaires au Québec avec un dépôt initial de 10 cents; *sir Joseph Flavelle Bart (1858-1939)*, dont le génie pragmatique et le sens de l'action le conduisirent aux plus hauts postes, en particulier à ceux de président de William Davies Meat Co., et de président du Conseil de la Banque canadienne de commerce, de la compagnie du Trust National et de l'Ontario Research Foundation; *sir Herbert Samuel Holt (1856-1941)*, financier intraitable prônant un individualisme économique et social acharné et grand bâtisseur canadien, qui supervisa la construction de la voie ferrée du Canadien Pacifique à travers les Rocheuses et de centrales au Québec; il fut, par ailleurs, l'âme du développement de la Banque Royale et de la Montreal Light, Heat and Power Co.; *M. H.R. MacMillan (1855-1976)*, ancien chef forestier de la Colombie-Britannique, dirigea MacMillan Bloedel Limited, entreprise de produits forestiers d'un milliard de dollars; enfin, *M. Garfield Weston (1889-1978)*, qui devint le plus grand fabricant international de pain, le plus grand fabricant de biscuits de l'empire britannique et le plus grand grossiste en produits d'épicerie du Canada.

Le Temple de la renommée, créé en 1979 par les Jeunes entreprises du Canada, honore les Canadiens qui "ont contribué de façon exceptionnelle et durable à l'amélioration des produits, des procédés, du rendement ou des relations humaines du monde des affaires".

Les personnalités qui y sont accueillies sont sélectionnées par un conseil composé des directeurs et rédacteurs en chef de grandes publications d'affaires canadiennes, afin de souligner le rôle des affaires dans la croissance du Canada, de démontrer l'intérêt de l'industrie et du commerce pour l'épanouissement des jeunes Canadiens et d'offrir une tribune qui permette de communiquer de nouvelles idées sur les forces qui dirigent la vie de la nation.

Indemnisation des victimes d'actes criminels

Dans tous les territoires et provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, il existe des programmes pour indemniser les victimes d'un crime de violence blessées ou décédées après avoir tenté de prévenir un crime, ou d'arrêter un délinquant ou un suspect.

Entre le 1er avril 1977 et le 31 mars 1978, 2 456 personnes ont reçu des indemnités. Celles-ci ont été versées à la suite de voies de fait (54 p. cent des cas), d'un meurtre ou d'un homicide involontaire coupable (12 p. cent des cas), d'un vol qualifié (12 p. cent des cas) et de tentative de meurtre (9 p. cent des cas).

Au total, les indemnités versées s'établissaient à \$6,6 millions dont 32 p. cent ont été accordées par le gouvernement fédéral aux termes d'ententes de partage des frais. Cependant, en raison de la formule du partage des frais, la proportion payée par le gouvernement fédéral variait considérablement d'une province à l'autre, allant d'environ 20 p. cent en Colombie-Britannique et au Québec à 90 p. cent à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick.

L'Indemnisation des victimes d'actes criminels fait partie d'une nouvelle série de publications sur les programmes de sécurité sociale des provinces. Elle décrit les programmes en matière d'indemnisation des victimes d'actes criminels et présente des statistiques sur ce sujet pour la période allant de 1975-1976 à 1977-1978.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la section de la sécurité sociale, division de la Santé, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0Z5.

Le Gower-mobile sur nos routes?

Un inventeur torontois pourrait devenir aussi célèbre que le pionnier américain de l'automobile, Henry Ford, si son idée de Gower-mobile a du succès.

Le Gower-mobile est une automobile pouvant rouler à la vitesse de 113 kilomètres à l'heure. Sa consommation d'essence est d'un litre aux 28 kilomètres. Longue de deux mètres, elle n'a ni ressorts, ni amortisseurs, ni pare-chocs. Quatre passagers peuvent prendre place à bord. Elle sera faite d'acier trempé, de fibre de verre et de divers autres matériaux dont le graphite. Son prix: \$3 000.

Mais pour se lancer dans la production de 5 000 véhicules par an, M. Gower a besoin de fonds s'élevant à \$1,6 million.

M. Gower a participé à la conception du véhicule que les astronautes américains ont utilisé sur la lune.

Mises en chantier en 1979

Selon le rapport annuel de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) le nombre de mises en chantier en 1979 s'est élevé à 197 049, alors qu'il était de 227 667 en 1978.

Dans l'ensemble, la construction qui bénéficie de l'assurance hypothécaire aux termes de la Loi, a accusé une diminution beaucoup plus forte: 107 349 logements au total en 1979, contre 119 190 en 1978. Du nombre global de prêts assurés consentis, 41 429 s'adressaient à des logements neufs et 65 920, à des logements existants.

Malgré les réductions qui ont eu lieu dans le nombre de mises en chantier de maisons et le nombre d'assurances hypothécaires effectuées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, les prêts consentis en vertu de cette loi dans le cadre des Programmes de logement social ont accusé une augmentation en 1979, portant le nombre de logements bénéficiant de ces prêts de 25 516 à 27 750.

Il ressort du Rapport que les règlements effectués à même le Fonds d'assurance hypothécaire, administré par la SCHL, embrassaient 13 720 logements en 1979, par rapport à 5 078, en 1978.

Les données sur le logement, compilées annuellement par la SCHL, ont été publiées dans la brochure *Statistique du logement au Canada*, qui accompagne le Rapport annuel de la Société.

La chronique des arts

Prix de littérature de jeunesse à Gabrielle Roy

Dans le cadre du Festival national du livre, a eu lieu, à Toronto le 3 mai, la remise des prix de littérature de jeunesse du Conseil des arts pour l'année 1979. Ces prix, créés en 1976, sont remis chaque année à un écrivain de langue française et à un écrivain de langue anglaise. Les illustrateurs de livres d'enfants peuvent également recevoir un prix ou en partager un avec un auteur. Tous les livres d'enfants écrits ou illustrés par des Canadiens sont admissibles.

Cette année, exceptionnellement, chacun des prix de \$5 000 est partagé entre deux personnes.

Lauréats de 1979

• **Gabrielle Roy**, pour son conte *Courte-Queue* (éditions internationales Alain Stanké). L'histoire est celle d'une chatte de campagne au sentiment maternel qui fait des prodiges pour sauver ses chatons et ceux du voisinage menacés de mort par leurs maîtres. Gabrielle Roy est l'un des écrivains canadiens les plus connus. Originaire du Manitoba, elle habite Québec depuis 1952. Elle a remporté de nombreux prix, dont le Prix littéraire du gouverneur général (à trois reprises), le prix Femina et le prix Duvernay. En plus de son premier grand succès *Bonheur*

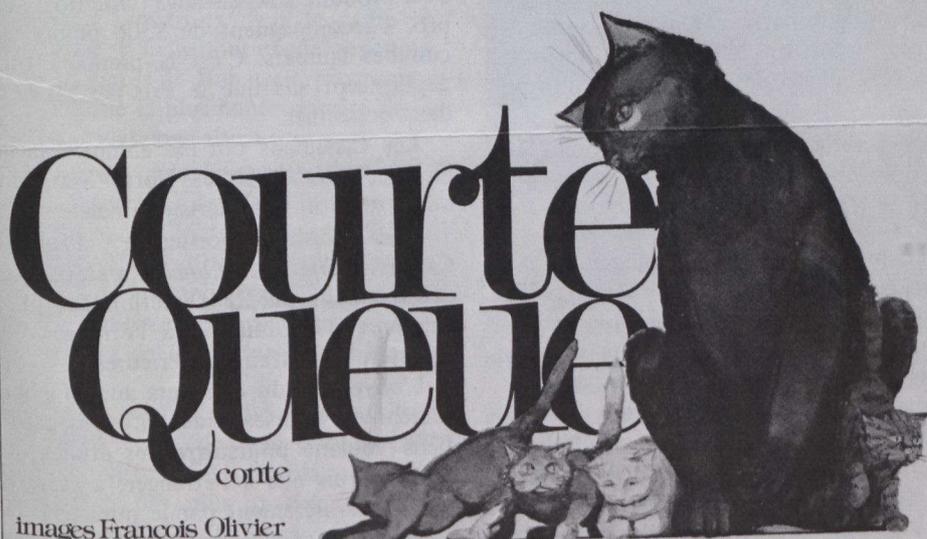
d'occasion, l'on peut citer parmi ses oeuvres *Alexandre Chenever*, *Rue Deschambault*, *Ces enfants de ma vie*.

• **Roger Paré**, pour l'illustration des deux volumes d'*Une fenêtre dans ma tête* (texte de Raymond Plante, éditions La Courte Échelle), albums adaptés d'une série télévisée de Radio-Canada. Le lecteur est entraîné dans une aventure où les choses de la vie sont transfigurées par la "fenêtre" qu'est l'imagination. Natif de Ville-Marie (Québec), M. Paré est graphiste et illustrateur d'émissions d'enfants à la télévision de Radio-Canada, à Montréal.

• **Barbara Claassen Smucker** pour *Days of Terror* (Clarke, Irwin), histoire d'une famille mennonite dont l'existence paisible dans une ferme d'Ukraine est perturbée par la révolution russe. La famille se réfugie au Canada et trouve au Manitoba une terre d'accueil où elle pourra refaire son existence. Barbara Claassen Smucker est bibliothécaire à Waterloo (Ontario).

• **Laszlo Gal**, pour *The Twelve Dancing Princesses* (texte de Janet Lunn, Methuen), conte de fées très traditionnel, racontant les aventures d'un jeune garçon de ferme à la poursuite de son rêve: retrouver, au bout de l'arc-en-ciel, le château des douze princesses.

Gabrielle Roy



Stanké

Couverture du livre *Courte-Queue* de Gabrielle Roy.

Prix littéraire Canada-Suisse

Le Conseil des arts du Canada et la fondation suisse Pro Helvetia ont conclu récemment un accord créant le Prix littéraire Canada-Suisse.

D'une valeur de \$2 500 ou l'équivalent en francs suisses, le Prix sera remis chaque année alternativement à un écrivain canadien et à un écrivain suisse pour une oeuvre publiée en français (langue commune aux deux pays) au cours des huit dernières années précédant l'attribution.

Le Prix pourra aussi couronner la traduction française d'une oeuvre écrite à l'origine en anglais par un auteur canadien, ou d'une oeuvre écrite en allemand, en italien ou en romanche par un auteur suisse.

Le nom du premier lauréat (un écrivain suisse) sera annoncé à l'occasion du Salon du Livre de Montréal qui se tiendra du 25 au 30 novembre prochain.

Aux termes de l'accord, le Conseil des arts et la fondation Pro Helvetia nommeront chacun un jury de cinq membres. Pour la première attribution, le jury suisse sélectionnera de six à huit écrivains du genre littéraire convenu et les fera parvenir au jury canadien, qui fera le choix final. L'année suivante, les rôles seront inversés.

L'ONF à Cannes

Le documentaire *The Performer* a été choisi pour représenter le Canada à Cannes dans la catégorie des courts métrages. Ce film de trois minutes, réalisé par Norma Bailey, fait partie d'une série de 100 courts métrages d'une durée de une à cinq minutes, intitulée *Interludes*. Cette série traite des personnes, des lieux et des événements qui font (ou qui ont fait) l'histoire du Canada.

The Performer raconte l'histoire d'un homme d'un certain âge, à l'air distingué, qui cultive sa forme physique aussi bien que sa voix. On le voit faire du jogging, chanter des airs d'opéra en conduisant sa voiture, signer des autographes... Puis, il s'habille avec soin, se mire, et, enfin prêt, il chausse des protège-souliers de caoutchouc. Cet homme, *The Performer*, c'est Roger Doucet, adulé de tous les Canadiens amateurs de hockey, qui, sur la glace du Forum de Montréal, ouvre tous les matches en chantant l'hymne national: O Canada.

La SEE se tient... (suite de la page 2)

économiques pour le Canada.

Il ne fait aucun doute que 1980 sera une année riche en défis. Jusqu'à présent, les exportateurs canadiens ont réussi à relever ceux qui se sont présentés à eux, comme en témoigne l'accroissement des activités de la SEE. Il va sans dire que ce dynamisme continuera de jouer un rôle important. Le volume des opérations s'annonce très prometteur pour la Société, au seuil des années 80. Cependant, face à une concurrence accrue, dans un contexte de plus en plus difficile, et compte tenu du fait que le financement de la SEE continue d'appuyer près de la moitié des exportations de biens d'équipement et de services canadiens à l'extérieur de l'Amérique du Nord, il est de plus en plus important que la SEE garde ses rapports étroits avec les exportateurs, pour saisir les occasions qui se présentent. Cette collaboration sera d'autant plus essentielle pour que de telles occasions puissent être saisies à temps...

Climat concurrentiel

Face à ce climat de plus en plus concurrentiel, les exportateurs canadiens ont déjà manifesté le désir de pouvoir recourir à des services de financement plus compétitifs. La Commission d'examen de la promotion des exportations (la commission Hatch) recommande expressément, dans son récent rapport que les exportations deviennent une priorité nationale et préconise que la SEE augmente ses services pour soutenir la concurrence des programmes souvent fortement subventionnés d'autres pays.

...La SEE et les instances gouvernementales étudient actuellement les incidences de ce rapport sur la politique de financement des exportations, dans le but de présenter au gouvernement une première série de recommandations quant aux changements souhaitables à apporter au rôle de la SEE, de même qu'à la nature

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

des relations financières entre la SEE et le gouvernement...

Le Canada a toujours dû beaucoup faire pour devenir compétitif sur la scène internationale. Ceci s'explique en partie par l'envergure de son marché intérieur et par l'importance des exportations en regard de l'ensemble de sa performance économique. Nombre d'entreprises canadiennes doivent surmonter des problèmes de productivité et résoudre d'autres facteurs inhérents aux difficultés économiques nationales. Mais, au seuil des années 80, les exportateurs canadiens peuvent accepter le défi des exportations que leur posent la conjoncture nationale et internationale, puisqu'ils ont l'assurance que la SEE veut leur offrir des services compétitifs. Et la Société est parfaitement en mesure de les aider, grâce à la mise sur pied de nouveaux services, aux améliorations apportées à ses services actuels et à la mise en place d'un programme d'évaluation permanent...

Nouvelles brèves

Le tournoi de hockey de la coupe Canada, prévu en septembre prochain, a été annulé à la suite d'une vive réaction du public et de plusieurs joueurs de la Ligue nationale s'opposant à la participation de l'Union soviétique. "Plusieurs joueurs sont prêts à faire ce sacrifice pour appuyer les athlètes amateurs qui ne pourront pas participer aux Jeux olympiques", a déclaré M. Eagleson, directeur de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey, en parlant des joueurs pour qui ce tournoi était la dernière chance de représenter le Canada à une compétition internationale.

Les bulletins de vote utilisés lors du prochain référendum au Québec seront imprimés en dix langues. En plus des versions anglaise et française, l'on y trouvera, à l'intention des électeurs amérindiens ou inuit, une traduction dans la langue de la majorité autochtone du lieu. Ainsi l'exige la Loi sur la consultation populaire qui confie au directeur général des élections le soin de déterminer quelle est la langue autochtone qui doit être utilisée dans chaque réserve.

Un compositeur canadien, M. Yves Daoust, est l'un des lauréats du Huitième Concours international de musique électro-acoustique de Bourges (France). M. Daoust a reçu le premier prix de

musique électro-acoustique dite analogique pour son oeuvre *Quatuor*, ainsi que le prix de la section française du Conseil international de la musique.

Trois nouvelles stations de métro ont été inaugurées à Montréal le 28 avril: Lucien-L'Allier, Georges-Vanier et Place Saint-Henri. Le métro compte à présent 46 stations réparties sur 41 kilomètres.

Une Montréalaise de 27 ans a remporté le marathon de Boston qui a eu lieu le 21 avril. Jacqueline Gareau, inhalothérapeute dans un hôpital de Montréal, a parcouru les 42 kilomètres en 2 h 34 mn 26 s.

Le gouvernement fédéral a interdit l'importation, l'annonce et la vente de composés à reboucher et de replâtrage, d'enduits de structure et des ciments à joints contenant de l'amiante parce qu'ils posent une menace pour la santé. Cette interdiction s'applique également à la cendre artificielle à base d'amiante destinée aux cheminées à gaz. D'autre part, depuis le 1er mai, un interdit frappe l'usage de certains chlorofluorocarbures tels que le gaz propulseur des fixatifs à cheveux, des désodorisants et des anti-sudorifiques.

MM. John Bassett et Georges Brunet, producteurs à la télévision de Radio-Canada, sont les lauréats du prix Bell-Northern de recherche en communications. M. Bassett a reçu son prix pour un documentaire sur les fonctions du cerveau humain et M. Brunet pour un documentaire sur la catastrophe ferroviaire qui s'est produite à Mississauga (Ontario). Les prix s'accompagnent de \$500 pour chacun des lauréats. C'est la première fois depuis sept ans que le Prix ait remis à deux personnes.

Les Canadiens ont été éliminés de la coupe Stanley par les North Stars du Minnesota lors des quarts de finale.

Une édition portugaise d'*Hebdo Canada*, *Notícias do Canadá*, a été lancée dernièrement par la Direction des programmes d'information à l'étranger du ministère des Affaires extérieures.

L'ouverture du concours annuel pour l'octroi de bourses à des citoyens canadiens voulant poursuivre des études de deux à trois ans à l'étranger, a été annoncée dernièrement par le ministère de la Santé nationale. Les Canadiens spécialistes de la santé (soin ou enseignement) sont admissibles à ce concours de l'Organisation mondiale de la santé, à l'exception de ceux qui font de la recherche pure, des étudiants universitaires et des personnes de plus de 55 ans.